

SAINT-LÉGER-AUX-BOIS, *Saint-Léger-en-Laigue*, *Saint-Légier*, *La Chanvrière* en 1794 (*Sanctus Leodegarius in bosco*), vers la limite orientale, entre *Le Plessis-Brion*, *Montmacq* à l'ouest, *Pimprez*, *Bailly* au nord, *Tracy-le-mont* du canton d'Attichy à l'est.

Cette commune, située dans la vallée de l'Oise, est limitée au nord par la rivière, et couverte dans les trois quarts de son territoire par la forêt de Laigue.

Le village à-peu-près central touche à la forêt de deux côtés; il comprend une longue et large rue avec plusieurs ruelles accessoires, et une place dite des Usages; le hameau du *Quenezil* autre fois distinct, au midi de *Saint Léger*, y tient maintenant sans discontinuité.

Ce lieu est appelé *Harbaudianisva* dans la délimitation des diocèses de Noyon et de Soissons, faite en 814 au synode de Noyon. Philippe I y fonda en 1083 une communauté de religieux qui donna son nom au pays. Le territoire dépendait, à ce qu'on croit, de la paroisse de *Thourotte*, qui avait alors une juridiction étendue dans la vallée de l'Oise. Lorsqu'au treizième siècle le *Plessis-Brion* fut détaché de *Thourotte* pour former une cure distincte, *Saint-Léger* fut compris dans la nouvelle paroisse, mais les religieux eurent la présentation au bénéfice qui n'était regardé que comme une de leurs annexes. L'ordre de Grammont conserva cet établissement jusqu'en 1624, qu'il fut réduit en prieuré simple par Louis XIII en faveur de Michel Delarche, son aumônier. Un décret de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, du quinze janvier 1749, le réunit au séminaire de ce diocèse, et l'on créa pour *Saint-Léger-aux-bois* une cure nouvelle avec un vicariat, le tout à la collation de l'évêque.

L'ancien prieuré avait haute, moyenne et basse justice.

Avant la réunion, le chœur de l'église dédiée à saint Léger était au prieuré; la nef consacrée à saint Jean-Baptiste servait de paroisse.

L'église devenue succursale a conservé ce deuxième patron.

Cet édifice, bâti en 1083, appartient à l'école romane pure. Le portail à plein-cintre est entouré d'un ruban en damier; au-dessus est pratiquée une large fenêtre dont l'arcade ornée de rayons est dessinée par un gros boudin appuyant sur des colonnettes trapues;

un ruban pareil à celui du portail traverse la façade en passant au-dessus de la fenêtre. La nef a des baies à plein-cintre, des contreforts collés, une corniche remarquable de moulures ondulées se continuant sur les transepts et sur l'abside dessinée en hémicycle. Le côté méridional de la nef et le clocher, central, couvert d'ardoise ont été reconstruits en 1602; le latéral de droite est de 1789. La travée centrale est voûtée à plein-cintre avec pilastres à corniche profilée en biseau chargé d'enroulemens.

L'enclos de l'ancien prieuré tient à l'église, mais un vaste étang qui en dépendait a été desséché.

Une fontaine voisine, dédiée à saint Léger, donnait lieu autrefois à un pèlerinage réputé pour la guérison des maux d'yeux.

Le hameau de *Flandre*, qui comprend dix maisons, est au nord du chef-lieu.

La *Tuilerie* est un écart au bord de l'Oise, à l'ouest de *Flandre*.

La ferme de *Taillepiéd*, autre écart, touche à la limite vers *Montmacq*.

La rue des *Demoiselles*, hameau de vingt feux, est à l'ouest, et très-près de *Saint-Léger*.

Il y a un bac sur l'Oise devant *Flandre*.

La commune a une école, quelques setiers de terre à l'état de marais et de prairies, un arpent et demi de terres labourables.

Le cimetière tenant à l'église est fermé par des haies vives.

Il y a une tuilerie et deux moulins à eau dans l'étendue du pays.

Les habitans sont occupés à la culture du chanvre et à l'exploitation de la forêt de Laigue.

Contenance : Terres labourables, 165 h. 59,85. — Jardins potagers, 10 h. 27. — Bois, 582 h. 67,80. — Vergers, pépinières, 4 h. 35,45. — Prés, 42 h. 66,50. — Pâtures, 4 h. 05,50. — Marais, 2 h. 79,05. — Eaux, 7 h. 19,80. — Routes, chemins et places, 7 h. 33,50. — Propriétés bâties, 4 h. 17,15. — Total : 831 hect. 11,60.

Distance de Ribécourt, 6 kil. — De Compiègne, 1 myr. 6 kil. — De Beauvais, 9 myr. 1 kil. — Marchés, Noyon, Compiègne, Attichy. — Bureau de poste, *Ribécourt*. — Population, 797. — Nombre de maisons, 202. — Revenus communaux, 307 fr.